

PROJET EOLIEN DES RIEUX Société VALECO.**PROCES VERBAL d'ENQUETE PUBLIQUE.***Communes de VAUCHAMPS et BOISSY le REPOS***Les Avis du Public en cours d'Enquête Publique.****1 Table des matières**

1.	AVIS DU PUBLIC par mail via la DDT.....	3
1.1	Madame Michele ROBERT- Paris (Boissy le Repos).....	3
1.2	Monsieur Joseph PUZO, Président société AXON Cable- Montmirail.....	3
1.3	Monsieur Isabelle BOURMAULT- Saudroy.	5
1.4	Monsieur Xavier CROCHET- Montmirail.....	6
1.5	Madame et Monsieur UGOLIN- Bergères sous Montmirail.	7
1.6	Madame PROST à Villeneuve lès Charleville.....	7
1.7	Madame RODIER Cécile à Montmirail.....	8
1.8	Madame JOLY Dominique à Bergères sous Montmirail- Boutavent.....	9
1.9	Monsieur TEIXEIRA Fernando à Bergères sous Montmirail.	10
1.10	Madame CHAMPION Claude au Thoult-Trosnay.....	10
1.11	Monique GRESSIN Monique à Charleville.	10
1.12	Madame BAZOU Catherine à Bergères sous Montmirail- Boutavent.....	11
1.13	Monsieur SURIRAY Philippe à Vauchamps.....	11
1.14	Monsieur THIRON Jean.	12
1.15	Madame MORISSON Jocelyne à Vauchamps.	12
1.16	Monsieur MORISSON Christian à Vauchamps.....	13
1.17	Monsieur LEFRANCOIS Christophe à RIEUX.	14
1.18	Monsieur LETCHIMY Xavier, collectif Environnement Champenois en Péril.	14
1.19	Monsieur ALONSO Anthony.....	14
1.20	Monsieur LE DU.....	15
1.21	Monsieur/Madame LAVIRON A.....	15
1.22	Monsieur LECOMTE Claude, Président de P.P.E.51.	16
1.23	Madame FAURE Colette Faure aux Essarts les Sézanne.	17
1.24	Monsieur BRUGNON Claude à Bergères sous Montmirail.....	17
1.25	Monsieur DUMONTEL Gérard- Président de l'ASERC-51.	18
1.26	Madame TOURNEUX.....	19
1.27	Monsieur TETREAU, Collectif Environnement Champenois en péril.	20
1.28	Mr et Mme HAUTION à Charleville.	21
1.29	Mr et Mme UGOLIN à Bergères sous Montmirail-La haute Vaucelle.	21
1.30	Madame COUTARD CHIALE Aline à Charleville.	22
1.31	Monsieur MARCY Philippe, Maire de CORFELIX.....	22
1.32	Monsieur DUBOIS Stephane à NEUVY, pour l'association APENC51.....	23
1.33	Madame FORBEAU Angelique à Launat.....	24
1.34	Monsieur Vincent X.....	25
1.35	Monsieur LACQUET Patrick à Bergères sous Montmirail.....	27
1.36	Madame DELOINCE Denise à Champaubert.....	27
2	AVIS DU PUBLIC par courrier via DDT.....	29
2.1	Monsieur MAUREL Frederic à Vauchamps.....	29
2.2	Monsieur MAUREL Frédéric à Vauchamps.....	29
2.3	Monsieur MAUREL Frédéric à Vauchamps.....	29
2.4	Monsieur Gilbert De PUSY La FAYETTE – Bergères sous Montmirail.	29
2.5	Madame LACQUET Béatrice à Bergères sous Montmirail.....	30
2.6	Monsieur LACQUET Patrick à Bergères sous Montmirail.....	31
2.7	Monsieur CROCHET Christophe à Bergères sous Montmirail.	31

2.8	Monsieur LACQUET Patrick à Bergères sous Montmirail.....	31
2.9	Madame CHAMPION Catherine à Bergères sous Montmirail.....	32
2.10	Madame AUBERT pour l'association SAPE.....	32
2.11	Madame SAUROIS-DUMONTEL Evelyne - Le Clos le Roi.....	32
2.12	Madame DOREY Dominique à Champaubert.....	33
2.13	Madame et Monsieur GOHIN E à Bergères sous Montmirail- Haute de Vaucelle.....	33
2.14	Monsieur JOUGLET Thierry à Champaubert.....	33
2.15	Madame CROCHET Elise à Bergères sous Montmirail.....	33
2.16	Madame GOHIN Delphine Maire de Bergères sous Montmirail.....	34
2.17	Madame GOHIN Nathalie à Bergères sous Montmirail.....	34
2.18	Madame PLE Elisabeth à La Forestière pour l'association PLSF.....	34
2.19	Monsieur SCHNELL Marc President de l'association ADENOS.....	35
3	AVIS DU PUBLIC par courrier adressé au CE.....	36
3.1	Madame DUVAL Christiane et GAUBERT Annie à Boissy le Repos-La Haute Vaucelle.....	36
3.2	Monsieur TEIXEIRA Fernando à Bergères sous Montmirail-Boutavent.....	36
3.3	Madame BAZOU Catherine à Bergères sous Montmirail-Boutavent.....	36
3.4	Monsieur DOUSSOT-COCHET Maire de la commune du Gault-Soigny.....	36
3.5	Monsieur GRANDHOMME G.....	36
4	AVIS DU PUBLIC sur registre d'enquête.....	37
4.1	2ème Permanence à Boissy le Repos, le 10 septembre 2022.....	37
4.1.1	Madame la Maire à Charleville.....	37
4.1.2	Monsieur PASQUET Patrick à Charleville.....	37
4.2	3ème Permanence à Boissy le Repos, le 19 septembre 2022.....	37
4.2.1	Madame LORENZI Brigitte à Charleville.....	37
4.2.2	Madame ROVILLAIN Nathalie à Charleville.....	37
4.2.3	Monsieur MAUREL Frederic à Vauchamps.....	37
4.2.4	Monsieur et Madame CHIALE à Charleville.....	37
4.2.5	Madame TOURNAUX Martine à Bergères sous Montmirail.....	38
4.2.6	Madame JOLY Dominique à Bergères sous Montmirail.....	38
4.2.7	Madame MARION Nathalie à Bergères sous Montmirail.....	38
4.2.8	Madame LACQUET Béatrice à Bergères sous Montmirail.....	38
4.3	4ème Permanence à Vauchamps, le 1er octobre 2022.....	39
4.3.1	Monsieur Pascal LEFORT à Vauchamps.....	39
4.3.2	3.3-2. Monsieur GAUNET Donald.....	39
4.3.3	Association « Qui sème le vent ».....	39
4.3.4	Madame CROCHET Aurore à Bergères les Montmirail.....	39
4.3.5	Madame DAGONET Jocelyne.....	40
4.3.6	Madame BARRE Olivette à BAYE.....	40
4.3.7	Monsieur DUMONTEL Gérard à Charleville.....	40
4.3.8	Madame BRESSION Joëlle au THOULT-TROSNAY.....	40
4.3.9	Monsieur LACQUET Patrick à Bergères sous Montmirail.....	41

1. AVIS DU PUBLIC par mail via la DDT.

1.1 Madame Michele ROBERT- Paris (Boissy le Repos)

Mail le 19 Sep 2022.

De michelerobert.paris (par Internet) <michelerobert.paris@gmail.com>

Je dis non aux éoliennes à Rieux et la région.

Je suis consciente de tous les inconvénients de ce projet, surtout quand on sait que l'énergie qu'il apporte est très faible.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.2 Monsieur Joseph PUZO, Président société AXON Cable- Montmirail.

Mails des 16/09 et 20/09/2022

De J.Puzo (par Internet) <J.Puzo@axon-cable.com>

Bonjour,

En complément de mon point 4.b, veuillez trouver ci-joint l'affiche de VALOREM, qui offre demain, uniquement aux habitants de Vauchamps et Janvilliers, pour emporter leur adhésion au projet éolien, des arbres fruitiers... des roupies de sansonnet par rapport à la taille du projet éolien.

Objet : enquête publique pour un projet éolien à Vauchamps et Boissy le repos,

Bonjour

Je viens de découvrir qu'une enquête publique est en cours pour un projet éolien à Vauchamps et Boissy-le-Repos, deux villages jouxtant Montmirail, donc proches du château de Montmirail, propriété de la Société AXON'. Je voudrais donc vous faire part de mes commentaires.

<https://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Autorisation/Dossiers-ICPE-Autorisation-Domaine-eolien/Parc-eolien-des-Rieux>

1. J'ai lu la "4e Etude paysagère" de 187 pages : Etude d'impact (developpement-durable.gouv.fr) https://webissimo-ide.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/51-valeco-perieux-4e-expertisepaysagere_cle0aefcc.pdf

En page 74, on y trouve un « copier-coller » des autres Etudes paysagères qui mentionnent le château de Montmirail et avec le même texte : « la végétation dense du parc du château. Plus précisément, ce sont les arbres bordant au Nord le jardin Le Nôtre qui, en se regroupant en un épais massif, stoppent la vue en direction du projet depuis le bas du château » Le château est inscrit aux monuments historiques et cet énorme rapport ne fait aucune mention d'un quelconque rapport des architectes du patrimoine, qui appuierait leur thèse.

2. Mes observations : « le château est sur une hauteur et dépasse les arbres environnants, même quand ils ont des feuilles, et les éoliennes dépassent les arbres aussi ».

a. Le RDC du château donne sur le jardin fait par LE NOTRE. D'après Ernst JUNGER, le grand écrivain allemand, qui a rédigé ses mémoires de guerre au château en 1940 et qui y a écrit : « Le château en Europe qui a la plus belle perspective est le château de Montmirail ». Aujourd'hui cette perspective débouche sur de gigantesques mats d'éoliennes.

b. Quelle que soit la fenêtre qu'on ouvre au 1er étage du château, la vue aboutit sur un groupe d'éoliennes, même quand tous les arbres ont des feuilles.

- c. Les colonies de chauves-souris du château, pourtant espèce protégée, ont disparues, décimées pendant leurs chasses nocturnes par les pales des éoliennes qui encerclent le château.
- d. A proximité de toutes les éoliennes, il n'y a jamais aucune vache en train de brouter. Les vaches sont plus sensibles que les humains aux ondes électromagnétiques générées par les gros câbles électriques qui relient le mat au site de raccordement électrique.
- e. Je vous joins quelques photos en illustration :
- i. La vue de 9 éoliennes depuis la chambre du 1^{er} étage qu'occupait Saint Vincent de Paul en 1600 quand il était précepteur des enfants du châtelain GONDY, chambre souvent visitée par les touristes, car St Vincent a beaucoup œuvré dans Montmirail à l'époque (statues aux 4 portes de la ville, sœurs au couvent de Montléan...). Et cette vue sur les éoliennes persiste malgré les feuilles dans les arbres du parc du château.
- ii. La vue des éoliennes éclairées la nuit au bout de la perspective du jardin LE NOTRE
- iii. La même vue en journée qui montre que les éoliennes dominent largement les plus grands arbres entre le château et les éoliennes.
3. Est-il normal que de tels rapports soient écrits par « VALECO producteur d'énergies renouvelables » ?
Quelle est l'indépendance entre la Société qui fait le rapport et la société d'éoliennes qui en bénéficie ?
4. Quelques informations qu'on m'a souvent répétées et dont je vous laisse le soin d'en apprécier l'exactitude :
- a. Les projets éoliens ne sont développés que dans de petites Communautés de Communes, car elles sont plus faciles à convaincre sur le plan financier.
- b. L'agriculteur qui accepte une éolienne sur son champ reçoit une indemnité de 5K€/an/mat, c'est plus que le profit que lui rapporte un hectare en le travaillant. Parfois ce 5K€ monte jusqu'à 9K€ pour convaincre les indécis.
- c. Le maire qui est favorable au projet éolien reçoit d'abord une subvention de 30K€, puis 200K€ de subvention pour n'importe quel autre projet de la communauté de communes. Ce sont des sommes considérables par rapport au budget d'une petite Communauté de Communes. Le maire ne peut qu'être favorable, d'autant plus que ses agriculteurs veulent tous avoir des éoliennes dans leurs champs. Les exceptions comme celle de LE VEZIER sont rarissimes.
- d. La société éolienne Allemande ou Danoise crée systématiquement une filiale française pour chaque petit groupe d'éoliennes. C'est cette filiale, qui aura la charge d'enlever le béton du sous-sol en fin de vie de l'éolienne. Il suffira à la maison-mère de déclarer en faillite cette filiale française pour ne pas remplir son obligation. La provision de 50K€ dans la filiale en faillite ne suffira pas et le béton restera en place, car la petite Communauté de Communes n'aura ni l'expertise, ni les moyens de faire un procès international couteux à la maison-mère étrangère.
5. L'industrie éolienne : la France fait payer un prix élevé aux Français pour l'électricité d'origine éolienne. Or le mat et les pâles des éoliennes sont fabriqués en Allemagne et le stator du moteur est fabriqué avec 150 kg de terres rares venues de Chine. Il n'y a pas de fabricant en France : l'usine Alstom a été vendue à l'allemand Siemens qui a arrêté la production en France ; l'usine Areva a été vendue à l'américain General Electric, qui a arrêté la fabrication des éoliennes terrestres, et le Gouvernement américain vient de refuser l'agrément pour vendre aux USA les grandes éoliennes en mer française que va fabriquer GE en France. Donc la France subventionne les industries allemande et chinoise, et se ferme le marché américain des grandes éoliennes. Le Gouvernement américain protège ses productions locales, y compris contre des sociétés américaines qui produisent à l'étranger.
- Aujourd'hui** le Gouvernement français veut accélérer les implantations d'éoliennes en France. Dans le plan éolien français, a-t-on pris en compte l'intérêt de l'industrie française. Par décret du 29 juillet 2022, un nouveau Ministre de l'Industrie a été nommé, M. Roland LESCURE, mais pourrait-il, même en le voulant, développer une industrie française dans ce secteur ?

6. La géothermie : la nappe chaude parisienne arrive sous Montmirail à une centaine de mètres de

profondeur. En 2016 lors de la construction d'une nouvelle usine AXON' à Montmirail, j'avais parlé au Directeur local d'IPC Petroleum France (alors appelé LUNDIN), qui exploite les puits de pétrole à Montmirail, de mon projet de chauffer mon usine et l'hôpital de Montmirail avec cette nappe, en récupérant l'eau dans les puits secs (zone de Beaumont) et en la réinjectant dans les puits actifs (zone de Hautefeuille), ce qui améliore le rendement en pétrole. Le Directeur (M. DA SILVA) était alors favorable mais la Direction d'IPC avait refusé. J'ai rencontré le Directeur le **lundi 12 septembre** à la réunion des industriels de Montmirail. Je lui ai parlé de réactiver ce projet de géothermie, mais il a refusé catégoriquement de redemander à sa Direction.

Amitiés,

<cid:image001.png@01D7F0F9.3B7909B0>

Joseph PUZO-Président

AXON CABLE, 2 route de Chalons, 51210 MONTMIRAIL, France

Tel + 33 3 26 81 70 01 <tel:+33326817001>_

Mobile + 33 6 08 90 43 93 <tel:+33608904393>

Site : www.axon-cable.com <<http://www.axon-cable.com/>>

<cid:image021.png@01D7F0F9.3B7909B0>

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.3 Monsieur Isabelle BOURMAULT- Saudroy.

Mail le 16 Sep 2022

luc.bourmault (par Internet) <luc.bourmault@wanadoo.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ayant pris connaissance du projet éolien en pleines vendanges, locataire d'une vigne à Bergères sous Montmirail, je tiens à vous faire savoir que je suis contre ce projet pour plusieurs raisons :

Le vignoble Champenois fait partie de la zone d'exclusion de l'éolien selon la Charte éolienne de la Mission UNESCO et pourtant à moins de 2 kms de ce vignoble, on veut installer ce parc !

En plus de la destruction des paysages, c'est une aberration écologique puisque tous les couloirs d'oiseaux migrateurs vont disparaître.

Il ne faut pas compter sur l'éolien pour notre énergie électrique (9000 éoliennes en France pour produire 6% de l'énergie électrique).

De plus, que d'argent dépensé, de subventions à outrance et très peu d'emplois industriels chez nous puisque l'on sait que toutes les éoliennes sont importées du Danemark, d'Allemagne et maintenant de Chine.

Tous ces promoteurs éoliens qui incitent par de l'argent les propriétaires de terrain , les mairies à implanter les éoliennes, s'enrichissent mais ruinent les consommateurs que nous sommes par l'augmentation du prix de l'électricité.

Je vous prie, Monsieur le commissaire enquêteur de bien vouloir prendre en compte toutes ces doléances et renouvelle mon désaccord au projet éolien Rieux.

Je vous prie de croire en l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle Bourmault

1 impasse du bas de Châtet
51120 Saudoy

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.4 Monsieur Xavier CROCHET- Montmirail.

Mail le 21 Sep 2022 .

Xavier Crochet (par Internet) <xaviercrochet@orange.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant qu'exploitant viticole sur les Coteaux de Bergères-sous-Montmirail, je commencerai par dire que notre coteau va s'en trouver défiguré.

Actuellement le point de vue sur la vallée est déjà entaché par les éoliennes de « la Butte de Soigny » et l'implantation de ce nouveau parc éolien viendrait enlaidir le plateau de l'autre rive.

Il sera alors impossible de poser le regard sur notre magnifique coteau sans apercevoir ces tas de ferrailles immondes !

A l'heure des certifications environnementales où, pour tout projet de plantation, on nous demande l'intégration paysagère des installations (avec une forte recommandation pour la pose de piquets bois), ce projet semble bien mal venu !

Bergères-sous-Montmirail n'a malheureusement pas la force économique de la Côte des Blancs d'où aucun projet éolien ne saurait gâcher le paysage viticole.

Habitant l'Echelle-le-Franc (hameau de Montmirail), je subis déjà les nuisances de ces objets inutiles. Trop c'est trop ! Impossible de poser le regard sur notre paysage sans être agressé par des éoliennes !

Pourquoi ne pas en mettre aux abords des grandes agglomérations ? Trop de contestations peut être ?

Notre France « périphérique » mérite mieux que cela.

Toutes ces nuisances seraient supportables si l'éolien faisait partie des solutions d'avenir d'un nouveau mix énergétique ; mais il n'en est rien et plus personne ne l'ignore malgré la propagande d'état (en outre elles n'améliorent pas, bien au contraire, le bilan Carbone de la France).

Tout ceci n'est qu'un business juteux à grands renforts de deniers publics.

Maintenant nos petites communes exsangues ont bien du mal à refuser de tels projets tant la manne financière est conséquente ! Seuls quelques élus courageux à la vision non court-termiste s'y hasardent.

Merci à Madame le Maire de Bergères-sous-Montmirail qui ; en tant que maire mais aussi en tant qu'exploitante, aurait pu profiter du projet, et défend pourtant bec et ongles notre territoire et ses habitants.

Cordialement.

Xavier CROCHET
Gaëlle & Xavier CROCHET
10 Rue du Château
L'Echelle-le-Franc
51210 MONTMIRAIL
Tél : 03.26.81.32.98
xaviercrochet@orange.fr

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.5 Madame et Monsieur UGOLIN- Bergères sous Montmirail.

Mail le 22/09/2022.

ugolin.chantal (par Internet).

Bonjour

Nous sommes contre les éoliennes pour les raisons suivantes :

- Pour raison de santé ;
- Pour la faune animale qui nous entoure ;
- La d'évaluation de notre propriété ;
- La destruction du paysage ;

Chantal et Jean-Paul Ugolin

Lieudit la haute Vaucelle

51210 Bergères sous Montmirail

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.6 Madame PROST à Villeneuve lès Charleville.

Mail du 23 Sep 2022.

sofi.only (par Internet) sofi.only@gmail.com

A l'attention de Monsieur Rémy Couchon,

Commissaire enquêteur siégeant pour l'enquête publique relative au projet éolien du parc des Rieux.

L'étude qui a été effectuée pour l'implantation du parc sur les communes de Vauchamps et Boissy-le Repos ne respecte pas plusieurs choses, notamment la saturation visuelle du secteur en terme d'éolienne, tant par des projets en construction que par les projets en étude. Le tout évalué par les services à 50 machines.... et pourtant demandé par le SRE Champagne-Ardenne.

D'autre part,

Le développeur ne précise pas correctement l'étude Avifaune sur ce secteur qui se situe dans différents couloirs migratoires.

Dans la Marne, la faune et la beauté du paysage sont apparemment loin d'être une priorité.

Commençons par la présentation du projet:

Le développeur a choisi un modèle d'éolienne qui ne respecte pas les recommandations faites d'une garde au sol de minimum de 30 mètres.

Dans un secteur migratoire sensible, c'est insensé.

Les données du constructeur donnent une garde au sol de moins de 22 mètres. (Rotor à 85m moins un demi-diamètre égal à 63m).

Et cerise sur le gâteau,

Lors de l'étude de ce projet, les critères paysagés (perceptions visuelles, habitations de proximité) n'ont pas fait l'objet de consultation du public comme le recommande la convention AARHUS relayée par le conseil d'Etat.

Les zones d'exclusion ne sont pas respectées car Zone UNESCO déclare cette zone comme défavorable au développement éolien.

Même dans les hautes sphères on ne respecte plus la loi?

A cela s'ajoute des photomontages erronés, les lieux choisis ne concernent pas ce projet. Ceci fausse complètement l'effet de saturation.
Est-ce volontaire ?

L'éolienne E4 est trop proche des canalisations de transport d'hydrocarbure et les éoliennes E4 et E2 ne respectent pas les distances recommandées avec les faisceaux hertziens.
Trop proche des secteurs boisés comportant des espèces nicheuses protégées pourtant signalées dans l'AEI.

La dévalorisation de nos propriétés est aussi un point négatif. Et personnellement je dors très mal depuis qu'elles envahissent mon village !

La planète va mal, cessons de mentir sur les soi-disant actes écologiques qui ne sont en fait qu'un moyen d'enrichir légalement (et nous le savons en dessous de table également) une poignée de personnes.

Vu toutes ces importantes inepties écologiques, politiques, non respectueuses des lois, de surcroît visuellement inacceptables et très bruyantes (quand il y a du vent), pourriez-vous, Monsieur le Commissaire Enquêteur, faire remonter auprès des services concernés, mon désaccord total sur ce projet de Rieux.

Veuillez recevoir toute ma gratitude pour m'avoir lu,

Cordialement, Mme Prost de la Villeneuve lès Charleville (zone sinistrée)

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.7 Madame RODIER Cécile à Montmirail.

Mail du 25 Sept 2022

demeure.de.la.garenne@gmail.com

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce du projet éolien des Rieux de Boissy le repos et Vauchamps, Nous souhaitons réagir et vous formuler notre mécontentement.

Ce projet va dénaturer notre belle campagne!

Recevant de nombreux touristes dans notre maison d'hôtes, je pense être impactée aussi bien sur le plan visuel que financier.

L'ensemble de nos clients viennent chercher un paysage naturel avec une vue sur la vallée du petit morin sans nuisance. Orientant mes clients vers les coteaux de Bergères sous Montmirail pour découvrir le vignoble et réaliser les dégustations, comment leur expliquer lors de leur balade à vélo la présence de ces éoliennes?

Comptant sur votre professionnalisme pour comprendre mon désarroi, j'espère que vous saurez prendre en compte ma requête.

Bien cordialement.

Mme RODIER Cécile
SARL Demeure de la Garenne
Chambres d'hôtes, Gîtes et Hébergements insolites
9 rue de la Garenne
51210 Montmirail
Contact: 06 29 91 76 30

Réservation sur site web : www.demeuredelaqarenne.com

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.8 Madame JOLY Dominique à Bergères sous Montmirail- Boutavent.

Mail du 25 Sept 2022

djoly26@yahoo.fr>

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Après plusieurs réunions avec vous Monsieur le Commissaire Enquêteur, et suite à l'analyse de ce projet quelques remarques.

En lisant et en observant les documents mis à disposition en mairie,

On constate :

Sur le plan l'éolienne n°3 ne respecte pas la bonne distance par rapport au bois 165m ald 200m.

Mais en règle générale comment se fait-il que l'on ne respecte plus la distance de 900 m entre deux éoliennes qui correspond à 5 fois le diamètre du rotor qui est de 180m.

Des habitations à 500m, quand dans le reste de l'Europe, on est au minimum 1200m, la France fait toujours exception avec 500m.

Une éolienne qui est à 500 mètres d'une habitation, les habitants ne reçoivent plus de réseaux télé, certains habitants ont pu s'équiper avec une live box mais ce n'est pas la majorité car coûteux.

Les photos prises pour montrer l'implantation des nouvelles éoliennes ne sont pas objectives et donc non représentatives. En effet, elles n'ont pas été prises du village de Bergères sous Montmirail montrant le coteau de Boutavent vignoble appellation champagne avec en arrière-plan la visibilité des futures éoliennes de la commune de Vauchamps (photos montage).

Pour information, les communes qui seraient susceptibles d'être en reclassement (Boissy le Repos) risque de ne pas l'obtenir car INAO (Institut National Appellation Origine) ne donnerait pas son accord, en conséquence cette commune ne pourrait pas obtenir le reclassement mais, pire les 3 éoliennes qui sont en activité sur cette commune, pourrait perdre l'appellation. Comment se fait-il que ce territoire, étant inscrit au Patrimoine de L'UNESCO (marne patrimoine), ne soit pas un critère majeur pour éviter de monter des projets dans cette région. La vallée du petit Morin est une richesse pour la biodiversité avec ses bois qui l'entoure. Il est préférable d'avoir des bois que des éoliennes.

Depuis, que les éoliennes Soigny Le Gault sont en activité (17), j'ai pu constater que les grues cendrées et les oies sauvages (tous les anatidés) ne passaient plus au-dessus du coteau de Boutavent alors qu'elles passaient à basse altitude et cherchaient un endroit pour se reposer, déroutées elles reprennent un nouveau couloir migratoire en se dirigeant vers Vauchamps comment vont-elles pouvoir se diriger par cet encerclement d'éoliennes ?.

Pour conclure quel est l'intérêt de concentrer autant d'éoliennes dans le sud marnais par rapport au reste du département.

La marne représente 25,3% du nombre d'éolienne en service sur la totalité de la région Grand Est. Si l'on ajoute les projets autorisés et en cours d'instruction on arrive à 32% pour le seul département de la Marne.

Monsieur le Commissaire enquêteur, mon but est de vous alerter sur l'intérêt de faire un mitage dans cette vallée du Petit Morin et de l'encercler par des parcs éoliens.

Cordialement

Dominique JOLY

Ci-dessous le parc Butte de Soigny et Parc Brie Champenoise en tout 17 éoliennes des vignes de Boutavent devant chez moi côté sud
côté Sud
côté Nord les futures éoliennes en fond

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.9 Monsieur TEIXEIRA Fernando à Bergères sous Montmirail.

Mail du 25 Sept 2022

jf.teixeira@orange.fr

Bonjour

Veillez trouver ci-joint ma lettre contestant les différents projets d'installations d'éoliennes. Merci
Envoyé depuis l'application Mail Orange

S'oppose à toutes nouvelles constructions d'éoliennes et à toutes études sur le territoire du sud-ouest Marne.

S'oppose pour les raisons suivantes :

- Destruction du cadre de vie ;
- Absurdité écologique, énergétique et financière ;
- Les agriculteurs devraient continuer à travailler leurs terres au lieu de les louer dans le but de profits illusoires ;

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.10 Madame CHAMPION Claude au Thoult-Trosnay.

Mail du 25 Sept 2022.

claire.cbdesign@icloud.com

Bonjour Je ne pourrai pas me rendre en mairie de Boissy le 1/10/22 ni avant la clôture de l'enquête publique.

Merci de noter mon opposition au projet éolien Rieux. Dans le petit paysage vallonné entre Vauchamp et Boissy, un nouvel ajout de ces engins disproportionnés va finir de déprécier l'habitat alentour. Il y en a déjà beaucoup dans la région, jusqu'à la nausée visuelle (cf Fère en tardenois). On sait maintenant que l'éolien tout cumulé ne dépasse pas 6% de la production nationale d'électricité. C'est totalement contreproductif je m'oppose absolument à ce projet.

Mme Claude Champion
6 place de l'église
51210 Le Thoult-Trosnay

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.11 Monique GRESSIN Monique à Charleville.

Mail du 25 Sept 2022

aserc51charleville@gmail.com

Monsieur Rémy COUCHON commissaire enquêteur du projet éolien de RIEUX à Vauchamps et Boissy le Repos

Monsieur,

Je suis tout à fait contre ce projet éolien sachant que la production électrique provenant des éoliennes a baissé de 7% entre 2020 et 2021 malgré la forte augmentation des mâts qui dénature les paysages à travers toute la France en raison des conditions météorologiques, et ce sera bien pire en 2022. En période anticyclonique il n'y a pas de vent et donc elles sont très intermittentes, les années ventées elles fournissent de l'électricité 25% du temps en étant très optimiste.. Les émissions de gaz à effet de serre se sont élevées à 18,8 Mt dont 72% venant des centrales à gaz qui fonctionnent à chaque manque de vent. Et actuellement on remet en service des centrales à charbon. On ne peut pas compter sur l'éolien pour notre électricité alors pourquoi continuer à marche forcée à construire ces mâts qui dénaturent le paysage, nos cadres de vie et nuisent à notre santé. merci de bien prendre en compte mon opposition à ce projet qui va abimer les paysages du vallon du Petit Morin qui fait l'admiration de tous mes amis.

Monique GRESSIN Le clos le Roi 51120 Charleville

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.12 Madame BAZOU Catherine à Bergères sous Montmirail- Boutavent

Mail du 25 sept 2022.

cbazou@gmail.com

Objet : contestation projet PARC EOLIEN DES RIEUX

Je soussignée Madame Catherine Bazou, demeurant au 8 rue de Boutavent, 51210 BERGERES SOUS MONTMIRAIL, certifie m'opposer avec véhémence au projet des Rieux d'implantation de 4 nouvelles éoliennes dans le secteur de Vauchamps – Boissy le Repos.

Ayant déjà 5 éoliennes en visu lorsque je suis dans mon salon et dans mon jardin, je déplore et souhaite voir avorter ce nouveau projet d'éoliennes : Les raisons écologiques avancées ne sont pas fondées, si ce n'est pour des raisons financières pour certains....Les éoliennes ont une courte durée de vie pour lesquelles aucun recyclage n'est envisageable. De plus, l'impact sur les habitants alentour n'est aucunement considéré : nuisance visuelle, sonore, diminution considérable du prix de l'immobilier, alors ne parlons même pas de la faune qui s'en trouve très largement perturbée. Et l'on parle d'écologie !!!

Parlons plutôt de gros enjeux financiers pour certains !!!

L'intérêt des particuliers - et de la faune - n'est jamais prise en considération dans ce type de projet, par contre, il est aisé d'augmenter les taxes en tout genre.

STOP au projet éolien Rieux !!!

Pour faire valoir ce que de droit,

Catherine Bazou

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.13 Monsieur SURIRAY Philippe à Vauchamps.

Mail du 26 Sept 2022

philippesuriray@orange.fr

Bonjour

Comme beaucoup je m'oppose à l'inertie des éoliennes (pollution visuelle, une éolienne sur trois ne tourne pas et c'est pire quand vous allez sur Châlons fumisterie de l'arbre fruitier, pas de coût précis du prix de revient total du kw etc ...) et partialité du rapporteur qui se moque des gens :

éolienne aussi beau que la tour eiffel et plus 5 degrés dans 10 ans d'augmentation de la température !!

Ph suriray

PS: j'étais présent à la première réunion d'information à Vauchamps .

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.14 Monsieur THIRON Jean.

Mail du 26 Sept 2022

jean.thiron51@gmail.com

Bonjour,

Habitant de la Marne je souhaite apporter mon avis à cette enquête publique pour un parc éolien. Notre département a été le premier en France à installer des éoliennes. C'est aujourd'hui le deuxième département le plus équipé, et il faut s'en réjouir. Dans le contexte de crise électrique actuel, ces installations sont indispensables pour notre indépendance vis à vis du gaz russe (et de toutes les autres énergies fossiles polluantes et que nous sommes obligés d'importer).

Je suis pour que l'on continue la transition énergétique de notre pays.

Ce projet d'éoliennes produira la consommation de 6900 foyers d'après la société Valeco. Chaque kWh d'électricité renouvelable compte.

Il me semble que les éoliennes sont d'une taille raisonnable (150mètres) et plutôt éloignées des habitations. Elles sont à plus de 700m. L'implantation en ligne ne surplombe pas les villages de la vallée.

L'ouest de la Marne possède déjà quelques parcs éoliens, mais ce n'est pas une saturation comme dans certains secteurs de l'Aube.

Au niveau des chauves-souris, il faudrait prévoir de protéger ces espèces trop peu connues qui volent plutôt bas en laissant suffisamment de place sous les pales.

Cordialement

J. Thiron

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.15 Madame MORISSON Jocelyne à Vauchamps.

Mail du 26 Sept 2022.

jocelynemorisson@orange.fr

Morisson Jocelyne

86, rue de Beaumont

51210 VAUCHAMPS

Objet : Enquête publique : projet éolien « Les Rieux » de Vauchamps – Boissy-le-Repos

A l'attention de Monsieur le Préfet,

A l'attention de Monsieur Couchon, Commissaire-Enquêteur,

Un projet de parc éolien est en cours sur la D11, sortie de Vauchamps , lieu-dit de Sarrechamps.

Avec le projet éolien des Rieux, c'est un 2ème parc qui s'installe, en partie, sur la commune de Vauchamps.

En considérant celui des Châtaigniers à MONTMIRAIL, nous allons nous retrouver au milieu de 3 parcs.

Au regard de la situation dans le sud-ouest marnais, cette évolution nous inquiète profondément et nous révolte, Allons-nous être envahis de cette façon ?

Nous sommes en droit de se poser la question suivante : combien de projets les promoteurs vont-ils nous imposer ? Nous avons remarqué que si les projets commencent avec 5 ou 6 éoliennes, d'autres machines viennent s'ajouter après installation des premières. Comme si nous mettions un doigt dans un engrenage (voir les communes de Corfélix et de Charleville pas loin de Vauchamps) Que fait-on du bien-être des résidents et du respect de l'environnement ? A chaque étude, on nous oppose un « FAIBLE IMPACT ».

On ne peut pas laisser les promoteurs bétonner à outrance nos plaines.

Quel héritage allons-nous laisser à nos enfants, petits-enfants ?

Des champs truffés de blocs de béton qui vont se dégrader et finir par polluer nos sols, nos nappes phréatiques ?

Sans compter la pollution visuelle, la destruction du paysage, ...

Moi-même propriétaire à Esternay, n'ai pas répondu à la sollicitation du promoteur éolien local.

C'est pourquoi, je dis STOP au massacre de nos campagnes,

Fait à Vauchamps, le 26 septembre 2022

Jocelyne MORISSON

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.16 Monsieur MORISSON Christian à Vauchamps.

Mail du 26 Sept 2022.

jocelynemorisson@orange.fr

Objet : Enquête publique – projet parc éolien des Rieux Vauchamps/Boissy-le-Repos

A l'attention de Monsieur le Préfet,

A l'attention de Monsieur COUCHON, Commissaire enquêteur

Vu la proximité des éoliennes prévues dans le projet « des Rieux », Vauchamps se trouve, avec celles de MONTMIRAIL et celles du hameau de SARRECHAMPS, enclavé dans une sorte de « fer à cheval ».

Notre espace visuel sera alors occupé par les éoliennes dans un angle supérieur à 180°.

Vu la distance minimale des éoliennes par rapport aux habitations (environ 700 m), l'impact sonore ne sera pas négligeable.

De ce fait, ainsi que de la grande quantité d'éoliennes prévues dans le sud-ouest marnais, je suis fermement opposé à ce projet.

PS : Si les projets éoliens de Janvilliers et de Fromentières aboutissent, notre champ visuel sera « obstrué » sur 360°, avec bien sûr, une augmentation de l'impact sonore.

Fait à Vauchamps, le 26 septembre 2022

Christian MORISSON

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.17 Monsieur LEFRANCOIS Christophe à RIEUX.

Mail du 27 Sep 2022.

dr.ch.lefrancois@gmail.com

Madame, Monsieur,

Pour vous signaler que je suis opposé à l'installation d'éoliennes qui défigurent les paysages et qui sont tout le contraire d'un projet écologique.

Cordialement.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.18 Monsieur LETCHIMY Xavier, collectif Environnement Champenois en Péril.

Mail du 28 Sep 2022.

claudineboquet@orange.fr

Mr Couchon, commissaire enquêteur pour le projet Rieux,

Suite à nos entrevues à Vauchamps et Boissy le Repos où nous avons pu constater la désinformation de la population et le manque de concertation ou même de « consultation pour avis des habitants » que le porteur de projet et de la mairie auraient dû organiser.

Un porteur de projet armé d'une étude minimisant les impacts tant paysagères avec des photos montages ne représentant pas la réalité comme celle fournit de BOUTAVENT ou les dommages sur la biodiversité soulignées par la MRAE et la LPO.

Comme vous avez pu le constater cette région n'est pas détruite par l'agro-industrie et ne peut être sacrifiée pour le développement d'aérogénérateurs dont l'efficacité est remise en cause par la crise énergétique que nous traversons actuellement. Et ce contrairement à la production d'énergie verte vendue par le porteur de projet dont l'intermittence nous oblige à faire usage d'énergies pilotables, gaz et charbon gros émetteur de GES ou d'énergie nucléaire décarbonée.

Je vous rappellerai que la subjectivité de l'esthétisme des éoliennes peut être soulignée, que cela soit d'un avis poétique et romantique en disant qu'elles sont des « élévations majestueuses » un avis pas plus subjectif, que de celui de dire qu'elles ne sont « pas belles ».

Ne doutant pas de votre neutralité et de votre impartialité et cela malgré les documents de la FEE antinucléaire (voir avis) donnés à Vauchamps, j'espère que vous tiendrez compte de la forte mobilisation de la population et de ses élus, opposés à ce projet et qui dénoncent le MITAGE et l'ENCERCLEMENT de nos villages CHAMPENOIS.

Dans l'espoir que vous donnerez un AVIS DEFAVORABLE à ce projet, veuillez agréer monsieur mes salutations respectueuses et distinguées.

Letchimy Xavier

Porte-parole du collectif Environnement Champenois en Péril.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.19 Monsieur ALONSO Anthony

Mail du 28 Sep 2022.

anthony.alonso@live.fr

A l'attention de Monsieur Rémy COUCHON, Commissaire enquêteur.

Monsieur,

Je souhaite apporter mon soutien au projet de parc éolien des Rieux.

Effectivement, habitant le secteur depuis quelques années maintenant, je suis fier de vivre dans une région qui contribue de manière efficiente à l'atteinte des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie et qui s'est fixée comme objectif de devenir une région à énergie positive et bas carbone en 2050.

Je serai d'autant plus fier de voir ce projet se concrétiser à proximité de chez moi, projet qui permettra de participer au développement éolien, développement indispensable si nous voulons faire face aux crises énergétiques et climatiques que nous traversons aujourd'hui.

Je considère que ce projet est d'intérêt général et je n'arrive pas à comprendre les différents avis négatifs que j'ai pu lire sur le site internet de la préfecture, avis qui m'ont poussé à vous écrire aujourd'hui.

Au vu des retours d'expériences positifs que nous disposons aujourd'hui sur l'énergie éolienne, au vu de la qualité et la quantité des études qui sont réalisées en amont, au vu de nos besoins de sécurisation d'approvisionnement en électricité, au vu de la compétitivité tarifaire de l'énergie éolienne comparé au futur EPR, au vu des objectifs du gouvernement et de la région Grand Est, au vu de l'urgence climatique et de la nécessité de consommer une énergie propre, je suis favorable et je soutiens ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations,

Anthony ALONSO

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.20 Monsieur LE DU.

Mail du 28 Sep 2022.

ledugdm@gmail.com

Monsieur

Le phénomène de baisse des prix de l'immobilier pour des biens à moins de 2000 m des éoliennes est bien connu. Que ce soit au niveau départemental ou régional la quantité de biens immobiliers qui ont subis cette baisse représente une somme énorme qui doit s'arrêter de grossir.

La Marne et le Grand-Est ont suffisamment payer pour ces usines qui ne produisent qu'une énergie intermittente.

M. Le Du

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.21 Monsieur/Madame LAVIRON A.

Mail du 28 Sep 2022.

annala7@hotmail.fr>

Monsieur le Préfet,

Veuillez prendre en considération mon opposition au projet de parc éolien entre les communes de Vauchamps et Boissy Le Repos 51210.

L'impact visuel sur du vignoble d'appellation contrôlée aurait des conséquences économiques catastrophiques, dans le domaine du tourisme, où vacanciers et randonneurs ne se rendraient plus. Beaucoup de gîtes, chambres d'hôtes, dégustation à la ferme, domaines équestres, amoureux de la nature, chasseurs ... Seront impactés.

Je requiers donc un retrait immédiat de ce projet éolien.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

A. Laviron.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.22 Monsieur LECOMTE Claude, Président de P.P.E.51.

Mail du 28 Sep 2022.

environnementchampenois@laposte.net

Monsieur Rémy COUCHON,

En votre qualité de Commissaire Enquêteur pour le projet du parc éolien des Rieux porté par la S.A.R.L Les Rieux (groupe VALECO), je vous présente ma contribution à cette enquête publique, en qualité de Président de l'association P.P.E.51 (Protection des Paysages et de l'Environnement dans le 51).

Ma première remarque et mon interrogation que une S.A.R.L au capital fort modeste face un un projet de 4 générateurs éoliens représentant plusieurs millions d'euros puisse avoir la capacité et les garanties financières pour supporter un projet si important.

Avez-vous évalué la situation fiscale et financière de la S.A.R.L Les Rieux?

Ne prenez vous pas un risque en cautionnant ce projet de vous rendre responsable de délit de recel actif ou passif vis à vis de la loi?

Ce projet pour certains mâts est trop proche de l'orée des bois et de la route.

Ces machines sont implantées dans l'axe migratoire des oiseaux.

Ce projet ruinera l'intérêt paysagé de cette vallée du Petit Morin tant apprécié des touristes et des habitants.

Ce projet impactera les actions touristiques et de divertissement menés à proximité (Domaine des Forges, l'Abbaye du Reclus)

La production d'électricité annoncé par la S.A.R.L Les Rieux de 31.7 GW/an est fausse car elle est surestimé afin de tromper les autorités et la population.

Contrairement à ce qu'affirme la S.A.R.L Les Rieux cette production n'est pas décarbonné et renouvelable car sa production médiocre nécessitera des compensations produites par la combustion de fuel, de charbon et de gaz, et ces machines ne sont pas totalement recyclable.

Ce projet va détruire des chéiroptères et des oiseaux présents dans cette vallée du Petit Morin (plus les oiseaux migrateurs).

Ce projet va polluer l'environnement par la consommation d'espace, par ses émissions d'infrason, par des ondes électromagnétiques, par l'effet gyroscopique des pâles, par les clignotements lumineux.

Ce projet contribue à la saturation éolienne où notre secteur Sud- Ouest Marnais devient le premier de France.

Ce projet ne tiens pas compte des recommandations de l'UNESCO alors que les vignes sont très proches et il pourrait contribuer à l'avenir à la perte du label UNESCO obtenu par la Champagne.

Je vous présente, Monsieur Rémy COUCHON, mes salutations respectueuses.

Le Président de P.P.E.51
Claude LECOMTE

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.23 Madame FAURE Colette Faure aux Essarts les Sézanne.

Mail du 28 Sep 2022.
jyc.faure@gmail.com

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite par la présente m'exprimer sur le projet de parc éolien de Rieux.
Mais serais-je entendue, rien n'est moins sûr.

Je constate la proximité avec le parc de Vauchamps déjà construit et la densification des projets de Montmirail à Sézanne : 4 enquêtes publiques sont lancées de front ! Rieux, St-Bon, Champguyon, La Forestière. Sans compter le 3ème parc de Charleville dans les tuyaux.

Où va-t-on ?

Le Président de la République n'avait-il pas promis en février 2022 d'éviter la densification des territoires.

Que peut-on dire des habitants ? Où qu'ils iront leur regard sera bloqué par ces machines dominatrices.

Que peut-on dire des touristes ? Ils viendront par erreur une fois mais ne risquent pas de revenir malgré les efforts des offices de tourisme, des propriétaires de gîtes ou des commerçants.

Quant à la biodiversité et les oiseaux se rendant au Lac du Der, eux aussi seront perturbés. Mais qu'importe. Ils ne votent pas !!

Mais si on nous retire la Charte UNESCO dans la Marne, ce sera aussi toute l'Économie locale qui en souffrira.

Et tout cela pour une Énergie renouvelable Intermittente qui ne dépasse pas sa production de manière notable alors que les éoliennes n'ont cessé de se multiplier ces dernières années.

Alors pour tout cela entre autre, je dis NON à ce nouveau projet de 4 éoliennes de plus.

Merci Monsieur le Commissaire Enquêteur de transmettre mon avis à Monsieur le Préfet avant qu'il ne prenne sa décision d'accorder ou non son autorisation. Vous en êtes un peu responsable, donc.

Colette Faure
Les Essarts les Sézanne (51)

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.24 Monsieur BRUGNON Claude à Bergères sous Montmirail.

Mail du 28 sep 2022.
clbrugnon@gmail.com

Je vote contre la construction des éoliennes
Bergères sous Montmirail
Boissy le repos
Vauchamp

Brugnon Claude
7chemin des Meuniers
Bergeres sous Montmirail
51210

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.25 Monsieur DUMONTEL Gérard- Président de l'ASERC-51.

Mail du 29 Sep 2022.
gedumontel@yahoo.fr

A l'attention de Monsieur Rémy COUCHON, commissaire enquêteur siégeant sur l'enquête publique relative au projet éolien du Parc des Rieux.

Monsieur le commissaire enquêteur.
Vous trouverez ci-dessous quelques remarques concernant l'étude effectuée pour l'implantation du parc éolien sur les communes de Vauchamps et Boissy-le-Repos.

- Les choix de la date de l'annonce, puis des dates de l'enquête publique, en plein congés d'août, puis des vendanges, rendant illusoire la mobilisation ainsi que la contestation. Même si ces dates ne sont pas de votre responsabilité, il convient de faire part à votre hiérarchie de ce manque de civisme.

- Le développeur reconnaît sur le résumé non technique des impacts sur le domaine viticole, reconnaît également la saturation en éolien du territoire concerné par le projet, reconnaît l'impact négatif sur le tourisme (circuits de randonnée), mais justifie le projet sur la base d'un dossier à l'échelle d'une région et non de notre terroir. On balaie le travail remarquable qui a été accompli pour l'inscription au patrimoine de l'UNESCO.

- Le développeur expose ses choix d'aérogénérateurs, la puissance développée pour chaque, mais s'autorise à ne pas respecter les recommandations qui lui sont demandées sur la garde au sol d'un minimum de 30 mètres

En effet, les données constructeur sur un rotor situé à 85 mètres moins une longueur de pale de 63 mètres font une moyenne de garde au sol de 22 mètres !! Dans un secteur migratoire sensible, c'est une faute grave.

Le poste source de raccordement n'est pas identifié au moment de l'enquête publique, ce qui est fort dommage car primordial en terme de coûts d'installation, donc de frais pour le contribuable, ainsi que d'impact global sur l'environnement :

- Le développeur a analysé les impacts sur l'avifaune en minimisant ceux-ci, en affichant des distances en lisière de forêt règlementaires (200 m) lorsque les générateurs sont parallèles à la lisière, mais pas perpendiculaires, on tombe à 137 m (200 m – 63m) EUROBAT n'est pas respecté.

Quatre zones " Natura 2000 " ou zones spéciales de conservation ont été recensées, certaines à 8 km du projet.

Qu'en sera-t-il de ce classement. Le positionnement des aérogénérateurs perpendiculairement au couloir de migration viendra sans aucun doute accentuer l'effet barrière du à l'aspect groupé des quatre parcs éoliens. Le projet de Rieux présente un danger réel et non contestable pour l'avifaune et les chiroptères.

- Le développeur fait fit des recommandations du SRADDET Grand Est qui précise que le développement de l'éolien sur le territoire doit s'effectuer dans le respect de la qualité paysagère. Les zones d'exclusion UNESCO ne sont pas respectées. Zone déclarée comme défavorable au développement éolien.

Pourquoi cet acharnement notoire ?? Il est indéniable que le vignoble de Bergère sous Montmirail a déjà une co-visibilité avec le parc éolien de la Butte de Soigny ce qui est déjà contraire à la charte

éolienne élaborée par la mission Coteaux Maisons et caves de Champagne- patrimoine mondial.

- Le développeur de façon générale ne satisfait pas aux demandes de la MREA sur la production d'éléments complémentaires concernant :
- un bilan des émissions de GES sans calcul des émissions en amont et en aval de l'exploitation du parc.
- l'estimation du temps de retour de l'installation au regard de l'émission des GES.
- une analyse plus sérieuse et présentation correcte des autres impacts positifs de son projet sur l'environnement.
- L'aérogénérateur E4 trop proche des canalisations de transport d'hydrocarbure.
- Les aérogénérateurs E4 et E2 ne respectent pas les distances recommandées avec les faisceaux hertziens pour les protections cathodiques, normalement pas inférieure à 100m.
- Le poste source n'est pas défini, le dossier du projet n'est pas finalisé, les impacts générés par le raccordement quel qu'il soit ne peut pas être apprécié correctement.
- Le calcul du montant forfaitaire déposé pour le démantèlement, même réévalué, reste fantaisiste par rapport aux réalités d'une telle opération. Comment une SARL.PE des RIEUX au capital déclaré de 500 Euros peut se permettre un tel engagement ?

Pour les motifs énumérés ci-dessus, je vous serez grés, Monsieur Rémy COUCHON, Commissaire enquêteur de bien vouloir faire remonter auprès des services concernés en joignant mes observations dans le registre de l'enquête publique, mon hostilité sur ce projet du Parc de Rieux.

Bien à vous

Gérard DUMONTEL
Président de l'ASERC-51
(Association Sauvegarde Environnement des Riverains de Charleville)
16 rue du Boitelet , Le Clos le Roi
51120 CHARLEVILLE
[0623948616](tel:0623948616)

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.26 Madame TOURNEUX.

Mail du 29 Sep 2022.
ma.tourneux@orange.fr

Bonjour,

Je suis viticultrice à Bergères Sous Montmirail (51) village de la Champagne qui fait partie intégrante de l'Appellation Champagne.

Unique en de nombreux aspects, la Champagne se distingue de tous les autres vignobles du monde de par son histoire, sa situation géographique, son savoir-faire et SON PAYSAGE. Depuis 2015, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le projet d'installation de parcs éoliens tout autour de notre aire d'appellation Champagne porte atteinte à la « Valeur Universelle Exceptionnelle » reconnue par l'UNESCO.

Les villages porteurs de projets éoliens situés à proximité des coteaux viticoles portent atteinte à l'intégrité et à l'authenticité du paysage.

Qu'en est-il des actions menées dans le cadre de la vaste démarche d'embellissement de nos coteaux et des opérations de biodiversité menées par les communes ??

Je suis écoeurée, désabusée, en colère de savoir que ces porteurs de projets ne pensent qu'à leur intérêt personnel et financier.
Pauvre France !

Cordialement,
Mme TOURNEUX

Code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.27 Monsieur TETREAU, Collectif Environnement Champenois en péril.

Mail du 29 Sep 2022.
ftetreau@wanadoo.fr

Objet : observations concernant le parc « Parc éolien des Rieux »

à l'attention de Monsieur Rémy COUCHON, commissaire enquêteur

Monsieur,
je vous prie de trouver ci-dessous mes observations concernant le projet de parc en objet concernant à la fois la saturation de la région du sud-ouest Marnais ainsi que le non-respect de la réglementation en vigueur la production d'énergie électrique. La sous-estimation de la production de CO2.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération.

Francis TETREAU, Secrétaire du Collectif Environnement Champenois en péril

1- Saturation de la région. S'agissant de la densité des parcs éoliens dans la vallée du petit Morin, ce nouveau projet vient s'ajouter au nombre de parcs existants et en projet dans la région du Sud Est Marnais déjà totalement saturée le montre la carte ci-dessous :
SO Marne globale DREAL.

Et les 15 nouveaux projets qui viendront augmenter encore cette invasion éolienne :

2- Non-respect de la réglementation : solution de substitution raisonnable et éloignement des espaces boisés.

La liberté prise par le pétitionnaire sur les 2 points ci-dessous, fait l'objet d'avis très clairs de l'autorité environnementale, avis qui n'ont absolument pas été pris en compte par le promoteur.

La réglementation concernant l'orientation du projet perpendiculaire aux couloirs de migration de l'avifaune n'est pas respectée comme le montre le schéma ci-dessous :

Ce contrairement aux 2 demandes des notifiées au pétitionnaire par l'Autorité Environnementale grand Est :

L'Ae recommande principalement au pétitionnaire de :

compléter le dossier par une solution de substitution raisonnable qui permette d'éviter les deux couloirs migratoires secondaires pour les oiseaux, perpendiculairement à l'axe des vols migratoires, et de respecter l'éloignement de 200 m en bout de pale des lisières et l'implantation des machines
Non respecté :

On ajoutera par ailleurs que les chiffres précisés par le pétitionnaire Valeco sont totale men faux concernant.

3- La production d'énergie électrique* ne prenant pas en compte les données fournies par l'INSEE en tant que consommation annuelle des foyers de 6,6 MWh par an l'estimation du pétitionnaire est totalement sur estimée

4- La sous-estimation de la production de CO2 tant en termes de production d'énergie que de d'évaluation de l'empreinte carbone.

Les 2 manquements ci-dessus ont été clairement notifiés dans son rapport par l'Autorité Environnementale grand Est.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.28 Mr et Mme HAUTION à Charleville.

Mail du 30 Sep 2022.

s.b.h@wanadoo.fr

à l'attention de Mr le commissaire enquêteur,

Concernant le projet éolien du parc des Rieux se situant sur les communes de Vauchamps et Boissy Le Repos.

Monsieur,

Nous tenons à vous manifester notre total désaccord pour le projet éolien du parc des Rieux pour les motifs suivants :

- Environnement visuel saturé par toutes ses éoliennes. Encerclement de nos villages.
 - Le grand ennemi du courant électrique étant la distance de la consommation électrique ; quelle est cet acharnement à installer les éoliennes dans nos campagnes où il y a si peu de consommation, si ce n'est pour faire plaisir aux citadins.
 - Dévalorisation de la valeur de nos habitations.
 - Effets indésirables sur la santé, du stress, des troubles du sommeil, des maux de tête, de la dépression...
 - L'étude du projet s'est fait sans consultation du public, malgré la recommandation du conseil d'état.
 - La prise en compte de la faune migratoire a été si peu considéré.
 - Pour ne pas inquiéter les grandes villes, l'état est en train de sacrifier toutes nos campagnes ; surtout celles converties à l'agriculture intensive, et ou les gens se mobilisent si peu.
- SI VOUS APRECEZ L'ENVIRONNEMENT RURAL, RESPECTEZ ET PRESERVEZ LE !
- Au vue de ces arguments, nous vous prions de relayer notre total désaccord aux autorités compétentes.

Bien cordialement

Mr et Me HAUTION

4 Rue du village

51120 CHARLEVILLE

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.29 Mr et Mme UGOLIN à Bergères sous Montmirail-La haute Vaucelle.

Mail du 22/09/2022

ugolin.chantal@orange.fr

Bonjour

Nous sommes contre les éoliennes pour les raisons suivantes :

- Pour raison de santé ;
- Pour la faune animale qui nous entoure ;
- La d'évaluation de notre propriété ;
- La destruction du paysage ;

Chantal et Jean Paul ugolin
Lieu dit la haute Vaucelle
51210 Bergères sous Montmirail

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.30 Madame COUTARD CHIALE Aline à Charleville.

Mail du 30sept 2022
linou1971@live.fr

Pour Mr Rémy Couchon.
Commissaire enquêteur pour l'enquête publique du projet éolien de Rieux.

Bonjour voici mon désaccord pour l'implantation d'un parc d'éoliennes de boissons le repos.

- le développeur est insensible à la saturation visuelle en termes d'éoliennes du secteur.
- Saturation des projets : 50 machines prévues. Il en excite déjà 98 dont 63 en fonction.
- le couloir migratoire n'est pas étudié, ni la faune.
- le poste source non communiqué sur les documents.
- Lors de l'étude du projet (perception visuelle, habitation à proximité non fait l'objet de consultation publique.
- Au vu du projet E2 et E4 certaines éoliennes ne respectent pas les distances réglementaires du réseau Hertzien.

Mme Coutard Chiale Aline

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.31 Monsieur MARCY Philippe, Maire de CORFELIX.

Mail du 30 sept 2022.
mairie.corfelix@orange.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En tant que Maire de la commune de Corfélix, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise, en charge du développement économique, de l'aménagement de l'espace et du tourisme, je vous apporte mon point de vue sur le projet de construction de 4 éoliennes, situées sur les communes de Vauchamps et Boissy le Repos.

Je suis particulièrement attentif en tant que citoyen mais également de part mes fonctions électorales.

La production d'énergie est un souci majeur actuellement en France et il est impératif de trouver des solutions alternatives, l'éolien peut apporter un complément non négligeable.

En ce qui concerne l'implantation de ces éoliennes, j'y suis favorable pour de multiple raisons: une énergie propre, des retombées financières pour les collectivités, une consommation régionale, un risque écologique extrêmement faible par rapport aux centrales nucléaires...

Malheureusement, une poignée de personnes mal informées qui porte le verbe haut, propage des informations erronées dans la vallée du Petit Morin.

En activant les peurs collectives, le nombre d'opposants progresse.

Personnellement, je me suis rendu à l'une de vos permanences à Boissy le Repos et j'ai constaté qu'il était impossible d'expliquer son point de vue.

Ne vous arrêtez pas aux quelques personnes qui "endorment" bon nombre d'habitants.

Je vous invite, Monsieur le Commissaire enquêteur, à remonter auprès de Monsieur le Préfet la teneur de mes propos.

La voie des quelques opposants ne doit pas couvrir la majorité silencieuse qui est favorable et qui malheureusement ne se manifeste pas.

J'aurai pu développer beaucoup plus longuement l'impact positif lié à mes fonctions électives (développement économique, aménagement de l'espace...), j'ai synthétisé à travers ces quelques lignes mon analyse.

De tout temps, la modernité et les nouvelles techniques ou technologies ont effrayé une population un peu plus âgée que la moyenne.

Pour en conclure, ne vous laissez pas intimider, tournons-nous vers l'avenir et laissez ces 4 éoliennes s'implanter.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon mail et vous prie d'accepter mes très respectueuses salutations.

Philippe MARCY
Maire de CORFELIX

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.32 Monsieur DUBOIS Stephane à NEUVY, pour l'association APENC51

Mail du 30sept 2022.

sdubconsult@gmail.com

Monsieur le commissaire enquêteur,

Mon temps disponible étant très limité j'ai attendu de voir les avis déjà transmis.

Je constate l'engouement de la population à vouloir préserver son cadre de vie.

Je partage entièrement les avis **contre ce projet**.

Nous avons d'ailleurs échangé sur le dossier lors d'une permanence et quand j'ai abordé les réponses du porteur de projet à la MRAe vous confirmiez qu'ils ne répondaient pas précisément aux « recommandations ».

Des avis très précis, et d'autres plus généraux, mettent en exergue tous les manquements abordés, et pour certains la qualité de l'analyse du dossier est impressionnante.

L'avis N°20 notamment. Auquel je m'associe pleinement.

Les populations et les acteurs du territoire s'emparent du sujet à force de sollicitation et d'information (ex : Esternay et la communauté de commune CCSSOM qui ont voté contre les 2 projets en cours d'enquête publique actuellement, Griottes et St Bon).

Pour information je vous transmets les CR, car je partage aussi pleinement tous les arguments cités et applicables au projet Rieux.

Des acteurs du territoire ont donné des avis négatifs (Axon Cable, LPO, SGV, Mission Coteaux Maisons et Caves de Champagne..), comme certaines mairies.

On regrettera que les autres mairies et la communauté de commune ne s'investissent pas plus sur le sujet.

L'aberration globale de ces EnRi semble se révéler et ce bien malgré la volonté du gouvernement d'accélérer pour atteindre les objectifs de la PPE.

La vision du « grid » énergétique me paraît complètement utopique et plutôt spéculative.

Il ne faut pas laisser l'industrie s'accaparer notre bien commun et faire des agriculteurs des énergiculteurs qui perdront le peu de lien qu'il nous reste avec notre environnement.

La santé est un état de complet **bien-être physique, mental et social**, et les nuisances engendrées par ces industries (parcs d'aérogénérateurs et méthaniseurs industriels), installés anarchiquement sans informer la population, sont sources de nombreux « troubles anormaux du voisinage ».

Sans parler d'éventuelles pollutions de nos nappes phréatiques (fuites de liquide hydraulique, digestats etc..) entre autres syndromes éoliens....

Plus spécifiquement quand même, la vallée du petit Morin est déjà ravagée par l'invasion du plateau de la Butte de Soigny (a vocation de zone de densification.....), qui détruit littéralement la vue Sud depuis les coteaux et ce projet situé en plein couloir migratoire et dans une zone calme entre des bois sera source de nuisances pour l'avifaune.....

Concernant les habitants, il y en a qui vivent à proximité du parc des Châtaigniers à Montmirail ils ont dû vous en parler pour certains.

Ce secteur (Montmirail-Esternay-Villenauxe) particulièrement boisé et vallonné avec des petits villages pittoresque ne mérite pas cette destruction annoncée pour si peu de bénéfices.

Mon **avis défavorable** comme tant d'autres dont j'ai eu connaissance après de nombreuses lectures de dossiers d'enquêtes et de consultations publiques, ne fera pas infléchir la politique du gouvernement, mais votre avis défavorable entérinera la réalité locale.

Recevez Monsieur le commissaire enquêteur mes sincères salutations,

Stephane Dubois

Neuvy.

Pour l'association APENC51

PJ : Carte avant après du secteur et CR des votes unanimes de la mairie d'Esternay contre les projets Griottes et St Bon.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.33 Madame FORBEAU Angelique à Launat.

Mail du 30sept 2022.

angeliqueforbeau@gmail.com

Monsieur COUCHON,

Commissaire enquêteur siégeant pour l'enquête publique relative au projet éolien du parc des Rieux.

Bonjour Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous quelques remarques concernant le projet d'implantation du parc sur les communes de Vauchamps et Boissy le Repos.

-La saturation visuelle et audible de notre secteur en terme d'éoliennes, tant par des projets en construction, que par des projets en étude est inadmissible.

- En ce qui concerne le développeur de ce projet, il ne précise pas correctement l'étude AVIFAUNE sur tout ce secteur pourtant situé dans différents couloirs migratoires.
- Le modèle éolien choisi ne respecte en rien les recommandations dans ce secteur migratoire sensible.
- Apparemment il n'y a pas de poste source pour le raccordement de ce projet.
- Lors de l'étude du projet, il n'y a pas eu de consultation public.
- L'UNESCO déclare cette zone comme défavorable au développement éolien.
- Les montages photos fausses l'effet de saturation vu qu'ils sont faux.
- Des espèces protégées vivent sur ce site, cela a été signalée dans l'AEI.
- la dévalorisation de nos propriétés
- ces lumières clignotantes insupportables

Vu tous ces problèmes majeurs, pouvez-vous, Monsieur le Commissaire Enquêteur, prendre en considération mon désaccord sur le projet de Rieux.

Cordialement, Mme Angélique Forbeau, Launat (51120)

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.34 Monsieur Vincent X

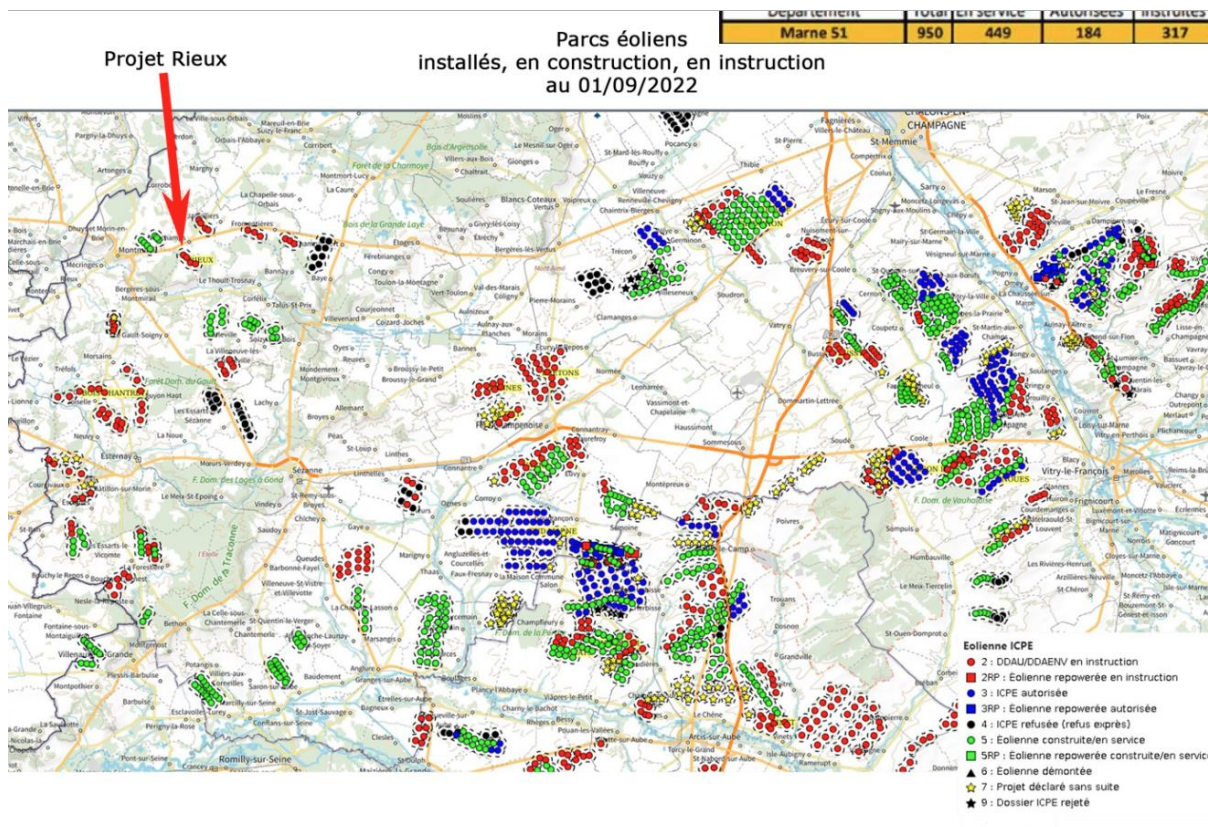
Mail du 1^{er} oct 2022
vincent.gc@wanadoo.fr

Bonjour,

Pour toutes les motifs évoqués ci-dessous, nous émettons un avis défavorable au projet éolien Les Rieux-Boissy le Repos-Vauchamps.

- Nous ne pouvons que constater que les implantations d'éoliennes s'accélèrent, se densifient jusqu'à saturation pour les habitants de ces zones géographiques.

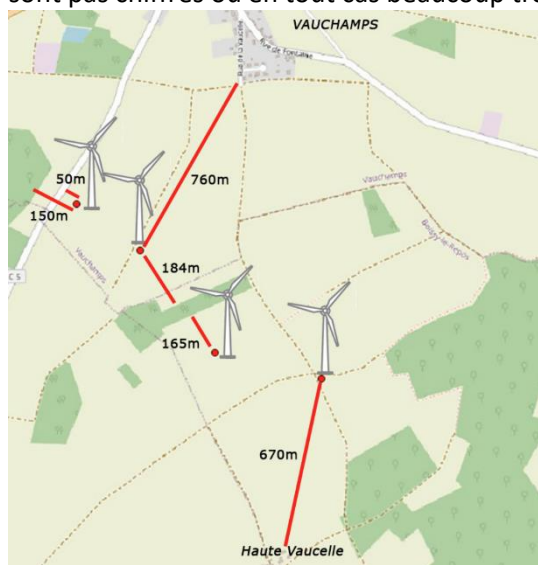
La carte ci dessous montre cette densification marnaise sans aucune planification géographique de ce mode d'énergie qui est trop irrégulier dans une production d'électricité coûteuse.



- Pourquoi l'étude de la saturation paysagère ne se fait-elle pas systématiquement à partir de chaque habitation et déterminé à partir de ces données le nombre d'habitants impactés? Les porteurs de projet choisissent toujours des photos montage à leur avantages(voir les photos du dossier).

Il en est de même pour le bruit, surtout aux niveaux des vents dominants, l'étude devrait être faite de façon plus détaillée suivant la configuration des villages.

- Encore un projet où les éoliennes se rapprochent des habitations, 760 m et 670m avec vue directe sur les éoliennes. Les impacts sur la santé, sur la dépréciation immobilière, et l'environnement ne sont pas chiffrés ou en tout cas beaucoup trop optimiste.



Si l'on regarde l'effet battement d'ombre, l'éolienne H1, qui est directement visible des habitations, se trouve non seulement à moins de 200 mètre de la lisière boisée mais a un impact sur les habitations dû à l'effet de battement d'ombre, comme le montre les éléments ci-dessous (page8 de l'étude des effets de battement d'ombre - novembre 2019)

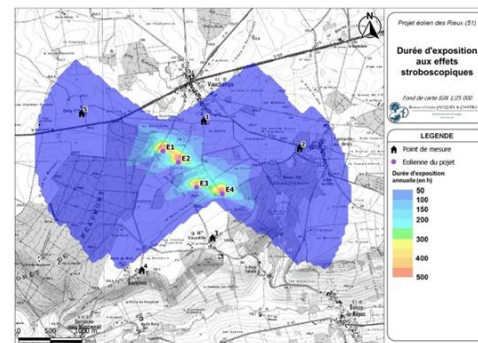
I.1. L'EFFET DE BATTEMENT D'OMBRE ¶

L'analyse de ces données brutes permet de mettre en évidence les périodes et heures concernées par l'exposition aux battements d'ombre. Ces informations sont présentées dans le Tableau 2.

Point de mesure	Durée maximale d'exposition annuelle (en heures)	Nombre de jours possibles d'exposition par an	Durée maximale possible d'exposition par jour (en minutes)	Période d'exposition
H1 – Vauchamps Fenêtre 1	36H00	80	37	Janvier, février, novembre et décembre Dans la soirée
H2 – Fontaine-au-Bon Fenêtre 1	21H12	84	15	Février, mars, septembre, octobre et novembre Dans la soirée
H3 – La Haute Vaucelle Fenêtre 1	0	0	0	-
H4 – Boutavent Fenêtre 1	0	0	0	-
H5 – Ferme de Chilly Fenêtre 1	11H54	40	23	Février, octobre et novembre Dans la matinée

Tableau 2 : Durées brutes d'exposition aux battements d'ombre des points de mesure les plus proches pour le projet (Sources : BE Jaquet et Chastillon)

Enfin, la Carte 2 permet d'appréhender la répartition spatiale des surfaces impactées par des battements d'ombre et les durées annuelles d'exposition liées aux éoliennes du projet. Si les points de mesure H3 (La Haute Vaucelle) et H4 (Boutavent) sont préservés, on notera que les autres points sont impactés par l'effet de battements d'ombre.



Carte 2 : Résultats annuels des effets de battements d'ombre du projet éolien (Sources : BE Jaquet et Chastillon)

«les durées maximales d'exposition acceptables à 30 heures par an et à 30 minutes par jour (Bureau public pour l'environnement du Schleswig)» ¶

Il est constaté que pour l'éolienne H1 est au-delà des 30h/an ainsi que des 30mn par jour. ¶

Cordialement.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.35 Monsieur LACQUET Patrick à Bergères sous Montmirail.

Mail du 1 oct 2022

patrick.lacquet@orange.fr

Ajout à mes précédentes remarques s'opposant au projet :

Au regard de l'accidentologie de l'éolien, les pales d'une longueur de 60 mètres sont quelquefois projetées à 500 mètres de distance.

Pour des raisons de sécurité les éoliennes E1 et E2 présentent un danger immédiat pour les usagers de la route allant de Bergères Sous Montmirail à Vauchamps.

Ceci est un argument supplémentaire pour fixer mon opposition à ce projet éolien.

Cordialement

P. LACQUET

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1.36 Madame DELOINCE Denise à Champaubert

Mail le 2 oct 2022

daniel.deloince par téléphone internet.

Bonjour,

Je vous adresse ce mail pour donner mon avis qui est défavorable au projet éolien LES RIEUX. Ceci pour plusieurs raisons.

Trop proche des habitations. Cela donne une nuisance visuelle et sonore.

Où est le plaisir d'ouvrir ses fenêtres le matin et d'avoir des éoliennes en vue directe ! Je vous le demande ?

Et l'impact sur la valeur immobilière , c'est important aussi !

J'ai choisi de vivre à la campagne pour la beauté du paysage et la tranquillité, pas pour avoir une pollution visuelle et sonore avec des éoliennes.

Quant aux infrasons qu'elles émettent, n'en parlons pas ! Les promoteurs de ces projets connaissent très bien les nuisances que les éoliennes peuvent apporter, mais ils préfèrent les ignorer. Ce ne sont pas eux qui vivent à côté des éoliennes. Que deviendront les éoliennes dans 15 ou 20 ans, quand elles seront inactives? Elles resteront à polluer le paysage ?

Les éoliennes ne remplaceront jamais une centrale nucléaire. Alors pourquoi vouloir en mettre près des habitations ?

Qui est gagnant dans ce projet? Ce sont les promoteurs et pas les habitants des villages avec un paysage pollué par les éoliennes.

C'est pourquoi je dis NON, NON ET NON au projet éolien LES RIEUX.

Madame DELOINCE Denise
CHAMPAUBERT

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2 AVIS DU PUBLIC par courrier via DDT.

2.1 Monsieur MAUREL Frederic à Vauchamps.

Mail le 23/09

f.maurel@neuf.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint ma participation à l'enquête publique du parc éolien « PE des Rieux » sur les communes de Vauchamps et de Boissy le Repos.

Sincères salutations

PJ : documentations en annexe.

Frédéric Maurel

321 rue de la Victoire 51210 Vauchamps.

Objet : Raccordement EDF.

Document en annexe CM1.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.2 Monsieur MAUREL Frédéric à Vauchamps.

Mail du 23 Sept 2022

f.maurel@neuf.fr

Objet : Impact des chiroptères sur la zone d'étude.

Document en annexe CM2.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.3 Monsieur MAUREL Frédéric à Vauchamps.

Mail du 23 Sept 2022

f.maurel@neuf.fr

Objet : Le projet « Parc éolien des Rieux » ne respecte rien !

- Ce projet ne respecte pas l'avis de la MRAE ;
- Ce projet ne respecte pas les paysages de Champagne classés au patrimoine mondiale par l'Unesco ;
- Ce projet ne respecte pas la faune ;
- Ce projet ne respecte pas les habitants de Vauchamps ;

Document en annexe CM3.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.4 Monsieur Gilbert De PUSY La FAYETTE – Bergères sous Montmirail.

Mail le 21 Sep 2022

Gilbert Lafayette (par Internet) <gilbertlafayette@orange.fr>

Madame, Monsieur,

Mon fils et moi, nous sommes contre l'implantation des éoliennes aux abords de notre commune de Bergères sous Montmirail.

Objet : Pour de nombreuses raisons dont les principales :

- 1 - Proximité de monuments classés et de vignes d'appellation Champagne protégées par l'Unesco ;
- 2 - Protection des espèces animales sauvages (entre autres couloirs des oiseaux migrateurs) et d'élevages.
- 3 - Opacité sur les circuits de gestion du marché de l'éolien ;
- 4 - Dépréciation du prix de l'immobilier ;
- 5 - Aucune prise en considération de la beauté fragile de notre belle vallée du petit Morin. etc. etc. etc.

Cordialement.

Gilbert et son fils Alexandre de Pusy La Fayette.

Complément par mail le 25 Sept

Veillez trouver ci joint un complément d'étude critique en ce qui concerne vos photomontages. Nous remercions Monsieur Lacquet pour son aide et pour les photos prises du premier étage de notre château classé M.H. de Bergères sous Montmirail.

Cordialement.

Document en annexe CM4.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.5 Madame LACQUET Béatrice à Bergères sous Montmirail.

Mail du 26 sept 2022

patrick.lacquet@orange.fr

Madame, Monsieur,

Veillez trouver en attache mes observations sur le projet éolien des Rieux.

Cordialement.

Béatrice LACQUET

1 Impasse des Rayons

51210 - Bergères Sous Montmirail

Objet : Argumente son opposition formelle au projet éolien par :

- La tentative évidente de passage en force de ce projet et la carence de concertation en amont de l'enquête publique ;
- La prolifération et surtout la concentration excessive d'éoliennes dans notre secteur et l'impact visuel subi, nonobstant le classement de notre vignoble à l'UNESCO ;
- L'impact incontestablement nocif sur l'avifaune, les chiroptères et la biodiversité ;
- L'impact sur les sols, les nappes phréatiques et les cours d'eau, bien que primordial est sous-estimé. La question du démantèlement est survolée, ce qui entrainera de lourdes conséquences écologiques ;
- L'intérêt économique et financier pour la région est trompeur, pour ne pas dire mensonger ;

Document en annexe CM5.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.6 Monsieur LACQUET Patrick à Bergères sous Montmirail.

Mail du 26 sept 2022

patrick.lacquet@orange.fr

Madame, Monsieur,

Veillez trouver en attache mes observations sur le projet éolien des Rieux.

Cordialement.

Patrick LACQUET.

1 Impasse des Rayons

51210 - Bergères Sous Montmirail

Objet : fait observer et conclue son argumentaire en deux chapitres :

1- En droit.

2- En matière d'environnement, montage financier et juridique de la société VALECO.

Document en annexe CM6.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.7 Monsieur CROCHET Christophe à Bergères sous Montmirail.

Mail du 27 Sept 2022

crochetchristophe@orange.fr

Objet : Contribution enquête publique PE des Rieux

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique sur le projet de parc éolien des Rieux.

Bien cordialement.

Christophe Crochet

Président de la Section Locale du SGV de Bergères-sous-Montmirail

Objet : Fait valoir les points suivants :

- Covisibilité avec le vignoble ;
- Rapprochement du front éolien et encerclement ;
- Protection de l'appellation Champagne et du patrimoine classé UNESCO ;
- Préservation du patrimoine culturel et naturel du territoire ;

Document en annexe CM7.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.8 Monsieur LACQUET Patrick à Bergères sous Montmirail.

Mail du 27 sept 2022

patrick.lacquet@orange.fr

Madame, Monsieur,

Veillez trouver en attache les observations de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Bergères Sous Montmirail (A.S.P.C.B.) sur le projet éolien des Rieux.

Cordialement.
P. LACQUET

Objet : les observations de l'ASPCB.

Document en annexe CM8.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.9 Madame CHAMPION Catherine à Bergères sous Montmirail.

Mail du 27 Sep 2022.
champagne-champion@wanadoo.fr

Cordialement
Catherine CHAMPION.
Déléguée régional AVC des Coteaux du Petit Morin

Objet : Non à l'éolien.

Document en annexe CM9.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.10 Madame AUBERT pour l'association SAPE.

Mail du 29 Sep 2022.
la.delph2@free.fr

A l'adresse de Monsieur Rémy Couchon,
En sa qualité de commissaire-enquêteur.
Respectueusement
Madame Aubert pour l'association SAPE

Objet : Le projet est son environnement.

Document en annexe CM10.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.11 Madame SAUROIS-DUMONTEL Evelyne - Le Clos le Roi.

Mail du 29 Sept 2022.
gedumontel@yahoo.fr

A l'attention de Monsieur Rémy COUCHON, commissaire enquêteur.

Objet : Le projet est son environnement.

Document en annexe CM11.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.12 Madame DOREY Dominique à Champaubert.

Mail du 30 Sep 2022.
ddorey@orange.fr

Objet : Analyse du dossier, projet éolien des Rieux et des parcs du sud Marne.

Document en annexe CM12.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.13 Madame et Monsieur GOHIN E à Bergères sous Montmirail- Haute de Vaucelle.

Mail du 30 Sep 2022.
edouard.gohin@nordnet.fr

Monsieur,
Ci-joint la réponse à l'enquête sur le projet éolien des Rieux.
Cordialement
Delphine et Edouard Gohin.

Objet : Avis et analyse sur l'environnement du projet.

Document en annexe CM13.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.14 Monsieur JOUGLET Thierry à Champaubert.

Mail du 30 Sep 2022.
thierry.jouglet@orange.fr

Objet : Trop c'est trop.

Document en annexe CM14.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.15 Madame CROCHET Elise à Bergères sous Montmirail.

Mail du 30 Sep 2022.
crochet.riviere@wanadoo.fr

A l'intention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,
En pièce jointe, veuillez trouver la contribution à l'enquête publique concernant le projet de « Parc Eolien des Rieux » de Madame Elise Crochet.

Cordialement.
Françoise Crochet-Rivière

Objet : Impact paysager du projet.

Document en annexe CM15.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.16 Madame GOHIN Delphine Maire de Bergères sous Montmirail.

Mail du 30 sept 2022.
mairie.bergeres@wanadoo.fr>

Objet :

Le Conseil Municipal en date du 26 septembre courant, lequel a rejeté à l'unanimité le projet des Rieux, et en accord avec la majorité de la population de Bergères Sous Montmirail et ses environs, je m'oppose fermement à l'installation des 4 éoliennes prévues, tant en ma qualité de Maire de la Commune qu'à titre personnel.

Delphine GOHIN

Document en annexe CM16.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

***Nota** : La pétition Mairie de Bergères sous Montmirail prise en compte par le CE.

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver en attache le 2ème fichier de pétitions recueillies en Mairie contre le projet éolien des Rieux.
Cordialement
Le Maire,
Delphine GOHIN.

2.17 Madame GOHIN Nathalie à Bergères sous Montmirail.

Mail du 30 sept 2022.
mairie.bergeres@wanadoo.fr>

Objet :

En attache les observations reçues en Mairie de la part de Nathalie GOHIN.

Nathalie GOHIN

Document en annexe CM17.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.18 Madame PLE Elisabeth à La Forestière pour l'association PLSF.

Mail du 30 sept 2022
elisabeth.ple@wanadoo.fr>

Objet :

S'oppose au projet des Rieux pour les raisons suivantes :

- Invasion du territoire ;
- Pollution nocturne ;
- Impact sur les migrations de l'avifaune ;
- Impact sur les chiroptères ;

Document en annexe CM18.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

2.19 Monsieur SCHNELL Marc President de l'association ADENOS.

Mail du 30 sept 2022.
adenos.asso@gmail.com

Objet :

Désapprobation du projet des Rieux, argumentée entre autre par :

L'éolien dans le sud Marnais ;

Justification du projet ;

Les Photomontages trompeurs ;

Saturation encerclement ;

Impact sur le tourisme ;

Document en annexe CM19.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

3 AVIS DU PUBLIC par courrier adressé au CE.

3.1 Madame DUVAL Christiane et GAUBERT Annie à Boissy le Repos-La Haute Vaucelle.

Courrier 29 sept 2022 donné en main propre le 1^{er} oct 2022.0

Objet : Constatations du projet éolien des Rieux, encerclement du hameau, destruction des paysages et dépréciation immobilière.

Document en annexe CMP1.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

3.2 Monsieur TEIXEIRA Fernando à Bergères sous Montmirail-Boutavent.

Courrier 25 sept 2022 donné en main propre le 1^{er} oct 2022.

Objet : Destruction du cadre de vie, absurdité écologique, énergétique et financière.

Document en annexe CMP2.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

3.3 Madame BAZOU Catherine à Bergères sous Montmirail-Boutavent.

Courrier 25 sept 2022 donné en main propre le 1^{er} oct 2022.

Objet : S'oppose au projet pour les raisons écologiques, financière, impact visuelle, sonore dépréciation immobilière.

Document en annexe CMP3.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

3.4 Monsieur DOUSSOT-COCHET Maire de la commune du Gault-Soigny.

Courrier 29 sept 2022 donné en main propre le 1^{er} oct 2022.

Objet : Approuve le projet pour développement d'une énergie décarboné, le moindre impact vis-à-vis du paysage, l'éolien n'affecte pas la valeur de l'immobilier.

Document en annexe CMP4.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

3.5 Monsieur GRANDHOMME G.

Courrier 1^{er} oct 2022 donné en main propre le 1^{er} oct 2022.

Objet : Stop à l'éolien, pour les raisons suivantes : faune, flore, pollution des sols, sante, paysage, et tourisme.

Document en annexe CMP5.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4 AVIS DU PUBLIC sur registre d'enquête.

4.1 2^{ème} Permanence à Boissy le Repos, le 10 septembre 2022.

4.1.1 Madame la Maire à Charleville.

Fait observer les points suivants :

- Saturation de ce territoire ;
- Couloir migratoire détourné ;
- Encerclément des villages ;
- Immobilier en baisse ;

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.1.2 Monsieur PASQUET Patrick à Charleville.

Fait observer que les éoliennes sont déjà présentes sur le territoire, s'oppose à ce nouveau projet.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.2 3^{ème} Permanence à Boissy le Repos, le 19 septembre 2022.

4.2.1 Madame LORENZI Brigitte à Charleville.

Fait observer qu'il y a une véritable saturation des éoliennes dans nos campagnes. Charleville est déjà encerclé. Partout le ne voit que cela c'est presque obsessionnel.

Je ne parle même pas de l'agression qu'est une éolienne pour l'environnement. Des rendements magnifiques sont prévus alors que cela ne fonctionne pas et le recyclage en fin de vie est une catastrophe.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.2.2 Madame ROVILLAIN Nathalie à Charleville.

Trop c'est trop. On est envahi de tous les côtés la pollution visuelle avec toutes les lampes rouges qui clignotent partout comme sur un aéroport. La qualité de vie se détruit sans compter la dévalorisation de notre patrimoine. Les éoliennes tuent les oiseaux, les éoliennes bétonnent nos campagnes et plus rien ne repousse dessus. On ne peut pas stocker l'électricité c'est donc pas un bon investissement à la différence des barrages.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.2.3 Monsieur MAUREL Frederic à Vauchamps.

Il n'y a aucune étude liée à la réception TV par voie hertzienne, c'est inadmissible, compte tenu de la géographie des communes de Bergères sous Montmitail et de Boutavent, ces communes seront très impactées. Il y a encore beaucoup de maisons avec des antennes pointées vers l'émetteur d'Hautviller. Nous sommes dans la même configuration que Montmirail avec les gros problèmes engendrés. Pourquoi il n'y a pas de prise en compte de cette nuisance très certaine ? Et ça s'appelle « Etude d'impact ».

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.2.4 Monsieur et Madame CHIALE à Charleville.

Font observer les points suivants :

- Insensibilité à la saturation visuelle dans le secteur par les projets éoliens en construction ou en étude.

- Rappel de la saturation des projets (50 machines prévues) alors qu'il en existe déjà 96 dont 63 en fonction.
- Couloirs de migration sur le secteur.
- Où est le poste source EDF (non communiqué dans le dossier) ?
- Les perceptions visuelles (habitations, proximités) n'ont pas fait l'objet de consultation du public sur les projets, des centaines d'éoliennes ne respectent pas les distances règlementaires vis-à-vis des faisceaux hertziens
- Enfin il faut arrêter d'encercler nos petits villages sachant que les habitants, maires, etc... font tout pour que chacun vivent dans un cadre agréable ce qui ne serait plus le cas avec ces projets.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.2.5 Madame TOURNAUX Martine à Bergères sous Montmirail.

Je suis complètement défavorable à l'implantation de ces éoliennes pour les raisons suivantes : L'implantation va dévaster le paysage champenois. Depuis 2015, les maisons, coteaux et caves de Champagne sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette inscription a été un travail de longues années pour obtenir cette récompense, ce privilège.

Ce projet vise à anéantir un paysage naturel.

Cette énergie est aléatoire sans résultat constant.

Les photos prises dans le dossier de Bergères sous Montmirail ne sont pas représentatives de la réalité et des coteaux.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.2.6 Madame JOLY Dominique à Bergères sous Montmirail.

Les photos prises dans la documentation ne sont pas représentatives, ce n'est pas objectif. Je m'inscris en faux.

D'autre part les vignes ont été inscrites au patrimoine de l'UNESCO comment implanter un tel projet.

Une question générale ; comment sont décidés les projets dans le département de la Marne (dans le sud marnais) avec une concentration maximum ?

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.2.7 Madame MARION Nathalie à Bergères sous Montmirail.

Trop d'éolienne en Champagne, nuisance sonore, vue insupportable, destruction de la faune et de la flore aucune utilité en production d'électricité, n'est absolument pas écologique, transport, béton, ferraille et l'éolienne n'est pas recyclable, c'est inadmissible.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.2.8 Madame LACQUET Béatrice à Bergères sous Montmirail.

Je suis en totale opposition avec le projet éolien et dénonce la carence de la concertation en amont de l'enquête publique, la prolifération et surtout la concentration excessive d'éoliennes sur notre secteur au mépris du classement de notre vignoble à l'UNESCO. Egalement l'impact négatif sur l'avifaune les chiroptères notamment utiles à la vigne et l'impact sur les sols saturés de béton.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.3 4^{ème} Permanence à Vauchamps, le 1er octobre 2022.

4.3.1 Monsieur Pascal LEFORT à Vauchamps.

Le 21 sept 2022, nota : (transmis lors de la 4^{ème} permanence, comptabilisé en 1^{ère} permanence).

Après mure réflexion, je me rends à l'évidence l'éolien n'est qu'un début dans la nécessité d'une transition devenue incontournable.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.3.2 3.3-2. Monsieur GAUNET Donald.

Le 29 Sept 2022, nota : (transmis lors de la 4^{ème} permanence, comptabilisé en 1^{ère} permanence).

Pour moi les éoliennes c'est une question d'argent. C'est une nuisance pour les riverains visuellement inacceptable. Avoir ça devant les notre maison c'est un supplice, ça nuit à la santé, ça fait du bruit.

Tantôt il y a du vent, tantôt in n'y en a pas. Il y a bien autre chose pour avoir de l'énergie. Je suis pour le nucléaire qu'on a malheureusement laissé tomber pour vos ventilateur qui coutent une fortune pour peu de rendement.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.3.3 Association « Qui sème le vent »

Association de THOULT-TROSNAVY vallée du Petit Morin (voisin de la commune de Boissy)

Objectif : Défendre l'environnement et le cadre de vie des habitants.

Projets : 4-6-4-6- = 24 éoliennes.

En plus des 24 existantes dans la CCBC (communauté de communes de la Brie Champenoise)

Un mitage éolien évident dont un projet de 6 divisé en 2 de chaque côté d'un village.

Qui faut-il remercier pour se saccage organisé de notre terroir !!! Les municipalités, les agriculteurs « Ça rapporte de l'argent les éoliennes ».

Par contre pas de consultation publique, l'avis des habitants est négligé.

Notre association, nous demandons une réunion publique contradictoire avec celle organisée par les promoteurs. Les habitants doivent pouvoir être informés et non entendre une seule publicité éolienne.

Concernant ce projet le promoteur VALECO n'a pas jugé utile d'organiser une réunion publique.

Nous demandons que communes et communauté de communes dans les 6kms autour d'un projet donnent leurs avis. Actuellement ce n'est pas obligatoire et cette demande est ignorée par les maires et président de Com. Com. Pour éviter de « parler éolien ».

Nous avons assisté aux 4 permanences et un seul pro éolien a pris la parole. Ou sont les habitants qui sont Pour. A priori la représentation anti-éolienne est largement supérieure.

Allons-nous continuer à accepter l'éolien imposé et le déni démocratique.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.3.4 Madame CROCHET Aurore à Bergères les Montmirail.

Producteur de Champagne à Bergères les Montmirail nous sommes mon mari et moi très attachés à notre territoire. Nous recevons de plus en plus de clients pour des visites de nos coteaux et de notre exploitation. A la recherche d'authenticité, nos visiteurs sont toujours émerveillés par notre lieu de vie, notre lieu de travail, par la vallée du Petit Morin qui allie à Bergères sous Montmirail un équilibre parfait entre forêts, plaines, prairies, vignes et rivière.

Dans les vignes nous restaurons d'anciens murets, nous plantons des haies. Bergères sous Montmirail a même une cabane de vigne !

Enormément d'atouts qui mettent eux aussi la Champagne en valeur.

Nous ne souhaitons pas qu'un parc éolien vienne nuire à nos paysages de Champagne !!!

Les pales des éoliennes de Vauchamps et de Boissy le Repos seront visibles de nos coteaux, nous ne pourrons plus les regarder, les photographier sans subir les éoliennes.

Nous faisons partie de la zone d'exclusion des pales des éoliennes selon la charte de l'UNESCO et nous demandons vivement l'annulation de PE des Rieux.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.3.5 Madame DAGONET Jocelyne.

Rapporte des extraits du Journal L'UNION.

L'UNION du 8 mars 2019 – Interview de Monsieur DHUIQ Président de la Communauté de Commune de la Brie Champenoise.

L'UNION du 23 oct 2021– Interview de Monsieur BRUYEN Président du Conseil Départemental de la Marne.

(Textes en annexe, joint pour information)

4.3.6 Madame BARRE Olivette à BAYE.

Stop, stop à vos éoliennes qui détruisent notre beau paysage. La Marne a déjà beaucoup donnée, arrêtez arrêtez stop !!! Je suis pour la santé à tous et la beauté de notre beau département classé UNESCO. Je vous prie Monsieur le Préfet, arrêtez ces éoliennes Merci, merci.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.3.7 Monsieur DUMONTEL Gérard à Charleville.

Association ASERC51.

Nous contestons que la saturation des paysages est atteinte, la qualité de vie des habitants s'en trouve totalement bouleversée.

Pourquoi tant d'acharnement pour le profit.

Les habitants limitrophes paie leurs impôts, font travailler les artisans locaux on ne leur demande même pas leurs avis et on leur explose leur qualité de vie.

Pour le projet des Rieux l'encerclement des communes semble totalement ignoré.

L'avifaune n'est pas correctement étudié, la faune n'apparaît pas être une priorité.

Le projet annonce un modèle d'aérogénérateur qui ne reste pas une garde au sol de minimum de 30m.

Dans le secteur migratoire sensible, c'est une faute grave. La garde au sol de passe à 22mètres, dont acte...

Les aérogénérateurs E4 trop proche des canalisations d'hydrocarbure.

Les E4 et E2 ne respectent pas les distances recommandées avec les faisceaux hertziens pour les protections cathodiques, pas moins de 100 mètres.

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.3.8 Madame BRESSION Joëlle au THOULT-TROSNAV.

Agricultrices aus Pisserottes, j'ai déjà la vue sur les éoliennes de Charleville, Corfelix, Le Recride, celles de Vauchamps, Montmirail.

Native du Thoult-Trosnav, je conteste la dégradation du paysage. L'implantation de nouvelles éoliennes serait purement intolérable. Non seulement sur le plan visuel mais également au point de vus santé (pollution sonore, ondes, éclairages intermittents).

Je ne suis pas contre l'éolien en général mais contre ce projet précis qui dérange les viticulteurs si précieux dans notre région ; Que va devenir le Champagne ? Je n'oublie pas non plus les animaux sauvages si utiles à la biodiversité...

code	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

4.3.9 Monsieur LACQUET Patrick à Bergères sous Montmirail.

Conteste que ce jour 1^{er} octobre 2022, le courrier du 26 septembre 2022 adressé à la Mairie de Vauchamps en Recommandé avec AR n'a pas été remis par Madame la Maire à Monsieur le commissaire enquêteur.

Communiqué pour information.

Annexe 3 :

Les courriers pris en compte par le CE.

CM : Courrier transmis par Mail via DDT.

- CM1 de Monsieur MAUREL F. - Raccordement électrique EDF.
- CM2 de Monsieur MAUREL F. - Impact Chiroptères.
- CM3 de Monsieur MAUREL F. - Impact Environnement.
- CM4 de Monsieur DE PUSY LA FAYETTE- Paysage, faune, avifaune et vigne.
- CM5 de Monsieur LACQUET B.- S'oppose au projet, les arguments.
- CM6 de Monsieur LACQUET P.- Observations et conclusions.
- CM7 de Monsieur CROCHET P- Impacts paysager, vignoble, culturel et naturel ;
- CM8 de Monsieur LACQUET P- Ass. Sauvegarde Patrimoine Bergères Sous Mont. ;
- CM9 de Madame CHAMPION C- Confrérie St Vincent ;
- CM10 de Madame AUBERT D- Ass SAPE ;
- CM11 de Madame SAUROIS DUMONTEL E- Observations hostiles au projet ;
- CM12 de Madame DOREY D- Non au projet ;
- CM13 de Monsieur GOHIN E- Opposition au projet les impacts ;
- CM14 de Monsieur JOUGLET T-Trop d'éoliennes ;
- CM15 de Madame CRCCHET E- Protéger le vignoble ;
- CM16 de Madame Delphine GOHIN avis du CM de Bergères sous Chatillon ;
- CM17 de Madame Nathalie GOHIN-Observations ;
- CM18 de Monsieur E PLE association PLSF ;
- CM19 de Monsieur M SCHNELL association ADENOS ;

CMP : Courrier transmis en main propre au Commissaire Enquêteur.

- CMP1 de Mesdames DUVAL- GAUBERT- Destruction du paysage ;
- CMP2 de Monsieur TEIXEIRA F- Destruction du cadre de vie ;
- CMP3 de Madame BAZOU C- Opposition au projet ;
- CMP4 de Monsieur DOUSSOT-COCHET A- Approuve le projet ;
- CMP5 de Monsieur GRANDHOMME G- Stop à l'éolien ;